

# Mon animal de compagnie, **POURQUOI...**

## **L'IDENTIFIER ?** Parce que cela permet...

- ↳ de lui donner sa propre identité et d'officialiser le lien entre vous
- ↳ de pouvoir le déclarer perdu ou volé auprès des organismes compétents (I-cad / fourrières)
- ↳ d'être en accord avec la réglementation en vigueur (l'identification est obligatoire en France depuis 1999 pour les chiens et 2012 pour les chats)
- ↳ d'augmenter les chances de le retrouver en cas de perte (+ 40% de chance s'il est identifié)
- ↳ de faciliter toutes les démarches administratives et d'éviter les litiges
- ↳ d'assurer son suivi médical
- ↳ de lutter contre les trafics et les vols

**...de le protéger.**

Retrouvez ces informations sur  
I-cad.fr ou parlez-en à votre vétérinaire.



altai61.asso@gmail.com  
Association ALTAÏ 61  
Hôtel de ville, place de la République 61600 La Ferté Macé  
N° SIRET 898 982 814 00011  
Association loi 1901 à but non lucratif créée en 2021  
Reconnue d'intérêt général

# Mon animal de compagnie, **POURQUOI...**

## **LE STERILISER ?** Parce que cela permet...

- ↳ d'éviter les fugues et les nuisances de voisinages (bagarres, miaulements bruyants de chats surtout la nuit)
- ↳ d'éviter les portées non désirées et lutter contre les abandons
- ↳ de limiter la prolifération des chats errants et ainsi réduire la prédation sur la faune sauvage (un chat errant peut capturer plus de 200 proies par an)
- ↳ d'éviter les transferts de maladie surtout chez les chats (sida du chat ou FIV transmissible lors des rapports sexuels ou bagarres par exemple)
- ↳ de limiter le risque de développement de tumeurs mammaires chez la chatte et la chienne

**...de le protéger.**

Retrouvez ces informations sur  
[I-cad.fr](http://I-cad.fr) ou parlez-en à votre vétérinaire.

